



Colloque

LE CREDIT NON BANCAIRE : UN FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE POUR LES PME ?

Sous la direction scientifique de :

Caroline COUPET, Professeur à l'Université de Montpellier

Adrien TEHRANI, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

Avec les interventions de :

Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier

François Barrière, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, Avocat Counsel chez Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP, Paris

Anne Binder, Présidente et co-fondatrice de Fintouch

Thierry Bonneau, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Sylvain Bouyon, Center for European Policy Studies, Research Fellow and Head of Retail Finance & Fintech Programme

Lise Chatain, Maître de conférences-HDR à l'Université de Montpellier

Pierre De Gioia Carabellese, Professeur à l'Université d'Huddersfield, Avocat aux Barreaux d'Edimbourg et de Rome

Philippe Didier, Professeur à l'Université Paris Descartes

Antoine Gaudemet, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Alain Ghozi, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Alain Gourio, Directeur juridique et conformité de la Fédération Bancaire Française

Carine Jallamion, Professeur à l'Université de Montpellier

Michel Storck, Professeur à l'Université de Strasbourg

Hervé Synvet, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Wilfrid Xoual, Senior Vice Président, Moody's, Investors Service

Tarifs :

Professionnels : 150 € TTC (déjeuner inclus)

Universitaires et étudiants : gratuit sans le déjeuner - Inscription obligatoire

Participation au déjeuner : 30 €

Renseignements et inscriptions :

Faculté de Droit et de Science Politique

39 rue de l'Université - 34060 Montpellier

Tél : 04.34.43.30.11 - Mél : corinne.daigneau@umontpellier.fr

Vendredi 18 mai 2018
A partir de 9h
Amphi C
Faculté de Droit et de Science Politique

Si les grandes entreprises disposent d'un large choix de techniques pour se financer, les possibilités ouvertes aux petites et moyennes entreprises peuvent s'avérer, en droit ou en fait, plus restreintes. L'augmentation des fonds propres n'est pas sans limite et les crédits bancaires classiques ne sont pas toujours suffisants. C'est dire l'importance de mettre à la disposition de ces entreprises des techniques de crédit non bancaires, afin de faciliter leur financement et de consolider ce faisant le tissu économique local. Le législateur et les praticiens s'y sont attelés, contribuant à la fois au renouveau de techniques anciennes et à l'émergence de techniques nouvelles. Cependant, au-delà du discours politique, le régime juridique et fiscal de ces techniques permet-il vraiment d'atteindre les objectifs poursuivis ? Ces techniques fournissent-elles, en théorie comme en pratique, une source véritablement complémentaire de financement aux PME ? Parmi les petites et moyennes entreprises au sens large, faut-il faire une distinction selon les catégories officielles de TPE, PME et ETI ?

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Mot de bienvenue**

Philippe Augé, Professeur, Président de l'Université de Montpellier

9h30 **Propos introductifs**

Caroline Coupet, Professeur à l'Université de Montpellier

Adrien Tehrani, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

LE RENOUVEAU DES TECHNIQUES DE FINANCEMENT

Présidence : Alain Gourio, Directeur juridique et conformité de la Fédération Bancaire Française

9h50 **Approche historique du crédit non bancaire**

Carine Jallamion, Professeur à l'Université de Montpellier

10h10 **L'affacturage et la réforme du droit des obligations**

Alain Ghozi, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

10h30 **Les prêts interentreprises**

Antoine Gaudemet, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Questions/Pause

11h30 **Le crowdlending**

Philippe Didier, Professeur à l'Université Paris Descartes

11h50 **Les titres de dettes : vers un développement du marché des Euro-PP ?**

François Barrière, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, Avocat Counsel chez Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP, Paris.

12h10 **Les fonds de prêts à l'économie**

Michel Storck, Professeur à l'Université de Strasbourg

Questions / Pause Déjeuner

LES DÉTERMINANTS DES CHOIX DE FINANCEMENT

Présidence : Caroline COUPET, Professeur à l'Université de Montpellier

14h00 **La protection des créanciers**
Adrien Tehrani, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

14h20 **Fiscalité et politiques publiques**
Lise Chatain, Maître de conférences-HDR à l'Université de Montpellier

14h40 **La notation des PME**
Wilfrid Xoual, Senior Vice Président, Moody's, Investors Service

15h **L'expérience locale**
Anne Binder, Présidente et co-fondatrice de Fintouch

Questions /Pause

OUVERTURE

Présidence : Hervé SYNDET, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

16h00 **Le crédit non-bancaire au Royaume-Uni**
Pierre De Gioia Carabellese, Professeur à l'Université d'Huddersfield, Avocat aux Barreaux d'Edimbourg et de Rome

16h20 **Une approche européenne**
Sylvain Bouyon, Center for European Policy Studies, Research Fellow and Head of Retail Finance & Fintech Programme

16h40 *Questions*

17h **Propos conclusifs**
Thierry Bonneau, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

COLLOQUE « LE CRÉDIT NON BANCAIRE : UN FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE POUR LES PME ? »

VENDREDI 18 MAI 2018

Raison sociale :

Prénom :Nom :

Titre :

Adresse postale :

.....
.....

Email :

Téléphone :

Adresse facturation :

.....
.....

Etudiants et Universitaires : (Gratuit sans déjeuner - inscription obligatoire)

- Je serai présent sans déjeuner ()
- Je serai présent avec déjeuner : ci-joint le règlement de 30€ à l'ordre l'Agent comptable de l'Université ()

Professionnels :

- Ci-joint le règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Montpellier (déjeuner compris) : 125€ HT + 25€ TVA = () 150 € TTC
- Règlement à réception de facture : ()
- Je souhaite recevoir une attestation de présence ()

BULLETIN À RENVOYER AVANT LE 10 MAI 2018 PAR COURRIER OU MAIL À

Faculté de Droit et de Science Politique
Mme Corinne DAIGNEAU
39 rue de l'Université - 34060 Montpellier
corinne.daigneau@umontpellier.fr - Tél : 04.34.43.30.11